

Monsieur Jean-Michel BLANQUER  
Ministre de l'Éducation nationale

Montreuil, le 23 janvier 2019

Monsieur le Ministre,

L'actuelle hausse des prix n'échappe à personne, tant elle est sévère pour les hydrocarbures. Les mouvements sociaux qui se déroulent actuellement en témoignent.

En seulement une année les prix des carburants ont flambé :

- +21% pour le diesel
- +15% pour l'essence

En revanche, aucune revalorisation de la valeur du point d'indice n'est prévue.

Entre janvier 2000 et août 2018, l'indice des prix à la consommation, calculé par l'INSEE, a augmenté de 31%. Dans le même temps la valeur du point d'indice s'est considérablement dégradée ces dernières années.

Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice des fonctionnaires de janvier 2000, il faudrait une revalorisation du point de 18,7%.

Il est inacceptable de continuer à laisser le pouvoir d'achat des fonctionnaires se dégrader face à la hausse des prix.

C'est pourquoi, avec notre Fédération Générale des Fonctionnaires, nous revendiquons une augmentation immédiate du point d'indice de + 16 % pour tous.

Dans l'Éducation nationale, certaines catégories de personnels sont particulièrement touchées par la hausse des prix du carburant : les titulaires remplaçants et les personnels itinérants (enseignants exerçant sur des postes fractionnés, psychologues, enseignants de RASED...)

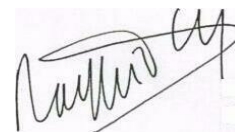
Ces personnels, de par leurs fonctions, sont amenés à se déplacer, parfois sur des distances très importantes.

Aucune mesure visant à compenser la perte de pouvoir d'achat inhérente à la hausse du prix du carburant n'a été prise jusqu'à présent pour ces personnels.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous demandons pour ces personnels :

- . Une augmentation significative de l'Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement par la revalorisation du taux journalier moyen de l'ISSR ;
- . Une revalorisation du paiement des frais de déplacement pour les personnels en postes fractionnés.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce dossier et vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.



Hubert Raguin, secrétaire général